



L'Assemblée Générale Ordinaire de SALVEPAR s'est réunie le 9 juin 2009 avec un quorum de 70,01%. A cette occasion, Yves-Claude ABESCAT, le Président-Directeur Général a souligné la poursuite d'une gestion active de SALVEPAR, qui devrait se concrétiser par de nouveaux investissements en 2009.

Toutes les résolutions soumises ont été adoptées, notamment :

- L'approbation des comptes de l'exercice 2008 faisant ressortir un résultat net social de **12,08 M€**,
- L'affectation du résultat et le versement d'un dividende par action à **4,00 €**. Ce dividende, éligible à l'abattement de 40 % plafonné aux seuils légaux et au prélèvement libératoire forfaitaire, sera mis en paiement à compter du **17 juin 2009**,
- Le renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Aline FRAGNET D'HAUSEN,
- La nomination de Monsieur Nicolas TRUELLE en qualité d'Administrateur.